

**Procès-verbal de la 11^e assemblée générale annuelle
de l'Association du bassin versant du lac Blue Sea tenue le 20 juillet 2019
à l'église de Blue Sea (Québec) à partir de 10 h**

- 1 Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue
- 2 Adoption de l'ordre du jour
- 3 Adoption du procès-verbal de la 10^e AGA
- 4 Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale spéciale
- 5 Rapport du trésorier
- 6 Rapport du président
- 7 Statut de bienfaisance de l'Association
- 8 Rapport sur les mesures de contrôle du myriophylle à épi
- 9 Mise à jour sur le programme de lavage des bateaux
- 10 Rétrospective sur les premiers 10 ans de l'Association
- 11 Parole au public : questions et commentaires
- 12 Élection des administrateurs
- 13 Levée de l'assemblée

1 Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue

Le président Francis LeBlanc, souhaite la bienvenue aux membres présents et constate également le quorum. 56 membres en règle sont consignés à une liste des présences colligée à l'accueil et conservée au greffe de l'Association. Il souhaite également la bienvenue aux dignitaires présents.

2 Adoption de l'ordre du jour

Le président Francis LeBlanc décrit le déroulement prévu au projet d'ordre du jour dûment transmis avec l'avis de convocation et demande aux membres présents s'ils désirent ajouter des éléments ou autrement modifier le projet d'ordre du jour. Aucune demande en ce sens n'est formulée.

Résolution 2019-AGA01 – Adoption de l'ordre du jour

Le membre Robert Roe, appuyée par la membre Sally Southey, propose et il est résolu d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle 2019 tel que déposé.

Adoptée

Résolution 2019-AGA02 – Dispense de lecture des procès-verbaux de la 10^e assemblée générale annuelle tenue le 21 juillet 2018 et de l'assemblée générale spéciale tenue le 25 août 2018

La membre Gail McConnery, appuyée par la membre Nathalie Boileau, propose et il est résolu à l'unanimité des membres présents que les procès-verbaux de la 10^e assemblée générale annuelle tenue le 21 juillet 2018 et de l'assemblée générale spéciale tenue le 25 août 2018 précédemment distribués fassent l'objet d'une dispense de lecture.

Adoptée

3 Approbation du procès-verbal de la 10ème AGA

Le président Francis LeBlanc demande aux membres présents s'ils ont des questions relatives à ce procès-verbal. Aucune question n'est formulée.

Résolution 2019-AGA03 – Approbation du procès-verbal de la 10^e assemblée générale des membres de de l'Association du bassin versant du lac Blue Sea tenue le 21 juillet 2018

La membre Monique Larcher, appuyée par la membre Shirley Dillingham, propose et il est résolu à l'unanimité des membres présents d'approuver le procès-verbal de la 10^e assemblée générale des membres de l'Association du bassin versant du lac Blue Sea tenue le 21 juillet 2018 tel que déposé.

Adoptée

4 Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale spéciale

Le président Francis LeBlanc demande aux membres présents s'ils ont des questions relatives à ce procès-verbal. Aucune question n'est formulée.

Résolution 2019-AGA04 – Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale spéciale tenue le 25 août 2018

La membre Judy McConnery, appuyée par le membre Paul R. Ouimet, propose et il est résolu à l'unanimité des membres présents d'approuver le procès-verbal de l'assemblée générale spéciale tenue le 25 août 2018 tel que déposé.

Adoptée

5 Rapport du trésorier

Le président Francis LeBlanc invite le trésorier John Turnbull à déposer son rapport relatif à l'exercice financier 2018.

Le trésorier John Turnbull entame sa présentation en décrivant sommairement la nouvelle exigence de vérification des rapports financiers de l'Association rendue nécessaire par l'obtention du statut d'organisme de bienfaisance et également souhaitée par les municipalités subventionnaires.

Le conseil d'administration a à cet effet chargé Monsieur Morris Richardson, de Blue Sea, de la mission d'examen appropriée pour laquelle il possède la compétence nécessaire. Le trésorier John Turnbull invite donc ce dernier à présenter le rapport ainsi vérifié.

Monsieur Morris Richardson définit la nature de son mandat qui ne constitue pas un exercice de vérification intégrale professionnelle mais bien une révision dont il expose les faits saillants.

Il conclut à l'effet que « les données comptables ainsi que les notes afférentes aux états financiers représentent de façon juste les opérations comptables de l'Association du Bassin Versant du lac Blue Sea, pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018 ».

Résolution 2019-AGA05 – Approbation des états financiers au 31 décembre 2018

Le membre Benoît Bélisle, appuyé par le membre Paul-R. Ouimet, propose et il est résolu à l'unanimité des membres présents d'approuver les documents suivants, tels qu'examinés par Monsieur Morris Richardson et déposés par le trésorier John Turnbull, documents déclarés joints à la présente pour en faire partie:

- Un **bilan au 31 décembre 2018** où l'actif, d'une part, ainsi que le passif et l'avoir, d'autre part, totalisent 36 195,54\$;
- Un **état des résultats pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018** montrant des produits cumulés totalisant 27 394,58\$, des charges cumulées de 7 776,91\$ et un excédent des produits sur les charges au montant de 19 617,67\$;

Adoptée

Note au procès-verbal – Hommage à Monsieur John Turnbull

Le trésorier John Turnbull a informé les membres du conseil d'administration de son intention de ne pas renouveler ses mandats d'administrateur et d'officier.

Le président Francis LeBlanc tient à souligner aux membres présents ses états de service exemplaires qui s'étalent sur sept années et dont un fait marquant est certainement l'obtention récente, par ses soins, du statut d'organisme de bienfaisance pour l'Association. Le régime fiscal attaché à ce statut permettra à l'Association de connaître un essor sans précédent. La membre Sally Southey témoigne de l'acharnement avec lequel le trésorier John Turnbull a défendu le dossier auprès des autorités. Ce dernier a droit, séance tenante, à une longue ovation debout des membres présents.

Le président Francis LeBlanc lui remet alors un témoignage de reconnaissance de l'Association et il est procédé à la prise de photographies de circonstance.

6 Rapport du président

Note au procès-verbal, rapport du président

L'exposé du président Francis LeBlanc est accompagné d'une présentation numérique et rappelle à l'Assemblée que des exemplaires imprimés du sommaire de son rapport sont disponibles. Il en résume les points principaux et indique que d'autres éléments et détails suivront en lien avec les items suivants de l'ordre du jour.

7 Statut de bienfaisance de l'Association

Le président Francis LeBlanc poursuit sur ce sujet en réitérant ses remerciements au trésorier John Turnbull pour l'obtention du statut d'organisme de bienfaisance. Il explique comment les dons à l'Association lui permettront de conduire à terme des projets d'envergure. Il demande à l'administrateur Brian Lahey, chargé par le conseil d'administration de ce volet de financement de faire rapport des activités concernées en 2018.

L'administrateur Brian Lahey rappelle que les dons en 2018 ont dépassé 15 000\$, que les avantages fiscaux conférés par le statut ont réellement effet. Il conclut en faisant valoir, en citant l'exemple de la lutte contre les espèces aquatiques envahissantes, comment les projets d'envergure ainsi permis auront aussi, en bout de course, un effet sur les valeurs des emplacements riverains.

8 Rapport sur les mesures de contrôle du myriophylle à épi

Le président Francis LeBlanc remercie l'administrateur Brian Lahey et enchaîne sur ses propos. Il fait rapport sur les décisions difficiles prises en rapport avec le projet expérimental de pose de toiles de jute. Sa réalisation, désormais reportée à l'année 2020 se présente selon deux options : une exécution par des professionnels ou une approche reposant principalement sur l'action bénévole interne. Il désire dès maintenant susciter des échanges sur le sujet.

Le membre Dick Ryan demande quelle est la période idéale de l'année pour l'exécution du projet ; le président Francis LeBlanc indique que ceci doit idéalement attendre le printemps tardif, ou en tout cas une baisse sensible du niveau de l'eau.

Le membre Jami Quarthamer demande si la possibilité de procéder sur la glace en hiver a été considérée. Un obstacle relatif au mouvement des glaces est soulevé.

La membre Sally Southey s'informe de l'estimation des coûts. À titre très préliminaire et selon les superficies actuellement considérées et les conditions du permis en vigueur, le président Francis LeBlanc le situe à environ 100 000\$. Les possibilités d'une réduction des superficies et d'un étalement sur deux ans sont également mentionnés. Enfin, il est confirmé que d'autres fournisseurs aptes autres que celui considéré à ce jour sont maintenant identifiés.

Le président Francis LeBlanc conclut cet échange en rappelant que le conseil d'administration consacra l'essentiel de son attention à la conduite de ce projet en 2020.

9 Mise à jour sur le programme de lavage des bateaux

Le président Francis LeBlanc désire ici souligner succinctement les améliorations constantes apportées par les municipalités au système de lavage obligatoire des embarcations ainsi que la satisfaction générale rapportée par les administrations municipales à l'égard de cette initiative.

10 Rétrospective sur les premiers 10 ans de l'Association

De la même manière, le président Francis LeBlanc désire ici rappeler brièvement l'historique des 10 premières années de l'Association en soulignant la présence à cette assemblée de trois de ses présidents antérieurs : Messieurs les membres Marc Grégoire, Donald Karn et Dick Ryan auxquels il rend hommage.

11 Parole au public : questions et commentaires

Note au procès-verbal, questions et commentaires

Des interventions ont pu échapper au greffe de l'assemblée. Ce qui suit représente la teneur générale de divers sujets abordés.

Le président Francis LeBlanc invite la membre Sally Southey à animer et gérer cette période. Celle-ci accepte et invite les membres à formuler leurs questions et observations parmi lesquelles les suivantes :

- Le membre George Haslam qui signale une détérioration du couvert végétal visiblement attribuable à la présence d'un grand nombre de chevreuils. Le président Francis LeBlanc explique que la nature de ce problème relève des autorités responsables de forêt et de la faune et ne constitue pas un enjeu de protection de l'eau.

- Le membre Dick Ryan qui signale un changement des propriétaires du terrain de golf situé dans le sous-bassin versant du lac Laverdure et qui se dit préoccupé par les quantités de fertilisant utilisées et émises par ce type d'établissement et souhaite l'application des meilleures pratiques par le nouvel exploitant. Le président Francis LeBlanc qualifie la question d'excellente, en prend bonne note et verra à s'enquérir de la situation auprès de professionnels.
- La membre Elizabeth Shea, qui désire confirmation de la remise du projet de pose de toiles de jute. Le président Francis LeBlanc confirme que le projet doit être remis à 2020 en tout ou en partie; l'évolution du projet sera présentée au bulletin de l'Association. Quelques sous-questions spécifiques d'ordre technique relatives à l'exécution du projet sont soulevées et trouvent réponse.
- Le membre Roger Marinier qui s'inquiète de l'état de certaines bandes riveraines; le président Francis LeBlanc dit partager ce souci pour les bandes riveraines. Il espère que les municipalités appliquent fermement leur réglementation.
- Le membre Derek Noble, qui tient à remercier le président et le conseil pour leurs efforts bénévoles et qui demande si le financement du projet de toiles de jute pourrait être appuyé partiellement par une tarification majorée du lavage d'embarcations. Le président Francis LeBlanc explique comment la tarification municipale doit être reliée au service rendu et à son financement. Le membre Jeff Rockburn se dit nonobstant favorable à une majoration importante au motif que celle-ci ne suffirait pas actuellement à pourvoir aux ressources de ce service.
- Le membre Rob Roe souhaite la promotion de règles, consignes et conseils de navigation pour contrer l'érosion; il constate que plusieurs plaisanciers semblent ignorer les effets des vagues entre le fort déplacement et le planage.

Une dernière intervention fut reçue à l'appui d'une interdiction de la pêche sur la glace à laquelle le président Francis LeBlanc répondit en signalant l'absence d'un consensus municipal sur cette question et que les contrôles récemment instaurés paraissent efficaces. Le membre Jean Dumas signale que l'organisation de cette activité sous forme de festival ou événement observée dans la région des Laurentides lui a semblé un bon moyen d'en mitiger les impacts.

Le président Francis LeBlanc remercie la membre Sally Southey pour sa prestation.

12 Élection des administrateurs

Le président Francis LeBlanc invite l'assemblée à entamer la procédure d'élection des administrateurs conformément aux articles 15 à 18 des Règlements généraux.

Résolution 2018-AG06 – Désignation d'un président d'élection

Le membre Donald Karn, appuyé par le membre Jean Dumas, propose et il est résolu de désigner le membre Marc Grégoire à titre de président d'élection, qui accepte.

Adoptée

Résolution 2018-AG07 – Désignation d'une secrétaire d'élection

Le président Francis LeBlanc, appuyé par le membre Bernard Asselin, propose et il est résolu de désigner la membre Sally Southey à titre de secrétaire d'élection, qui accepte.

Adoptée

Note au procès-verbal, mises en candidature

Le président d'élection Marc Grégoire expose le processus de mise en nomination et d'élection prévu à l'article 17.

Il appelle ensuite des propositions de candidatures pour les postes numéros 1, 3, 5, 7 et 9 à pourvoir conformément à l'article 15 des Règlements en cette année impaire, ainsi que pour le poste numéro 4 à pourvoir en vertu de l'article 18.

Les administrateurs sortant de charge sont:

- Brian Lahey (poste numéro 1)
- André Beauchemin (poste numéro 3)
- Guy Gauvreau (poste numéro 4)
- Robert Roe (poste numéro 5)
- John Turnbull (poste numéro 7)
- Francis Leblanc (poste numéro 9)

Le président d'élection Marc Grégoire reçoit les propositions de mise en candidature d'administrateurs issues de membres en règle:

- La membre Évangéline Britt propose le membre Francis LeBlanc au poste numéro 9, celui-ci accepte.
- Le membre Francis LeBlanc propose la membre Ghislaine Turnbull au poste numéro 7, celle-ci accepte.
- Le membre Dick Ryan propose le membre Brian Lahey au poste numéro 1, celui-ci accepte.
- Le membre Donald Karn propose le membre Guy Gauvreau au poste numéro 4, celui-ci accepte.
- Le membre Paul R. Ouimet propose le membre André Beauchemin au poste numéro 3, celui-ci accepte.
- Le membre Donald Karn propose le membre Robert Roe au poste numéro 5, celui-ci décline.
- Le membre Robert Roe propose le membre David MacLaren au poste numéro 5, celui-ci accepte.

Aucune autre proposition n'étant reçue, le président d'élection Marc Grégoire déclare la période de mise en candidature close.

Note au procès-verbal, administrateur(trice)s élu(e)s

Puisqu'il n'y a pas plus de candidats que le nombre d'administrateurs à élire, le président d'élection Marc Grégoire déclare les administrateur(trice)s suivant(e)s élus par acclamation selon l'article 17 des Règlements généraux.

- **Brian Lahey (poste 1)**
- **André Beauchemin (poste 3)**
- **David MacLaren (poste 5)**
- **Guy Gauvreau (poste 4)**
- **Ghislaine Turnbull (poste 7)**
- **Francis Leblanc (poste 9)**

Le président Francis LeBlanc remercie les officiers d'élection pour leur prestation. Il invite également les membres du conseil d'administration à demeurer sur place après l'assemblée et le goûter en vue d'une courte séance.

9. Levée de l'assemblée

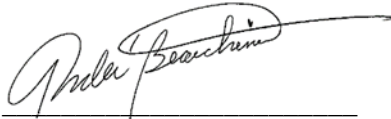
Note au procès-verbal, remerciements aux bénévoles et administrateurs sortants

Le président Francis LeBlanc procède à la remise de certificats d'appréciation aux bénévoles Paul Dénomme, Pierrette Renaud, Judy McConnery, Éric Desrosiers (*in absentia*), Mary Courchaîne (*in absentia*), Gilles Galipeau (*in absentia*), ainsi qu'aux administrateurs sortants Robert Roe et John Turnbull, auxquels et auxquelles il adresse ses remerciements les plus chaleureux.

Résolution 2018-AG08 – Levée de l'assemblée

Le membre Paul R. Ouimet, appuyé par le membre Benoît Bélisle, propose et il est résolu que la présente assemblée soit levée.

Adoptée



André Beauchemin, secrétaire